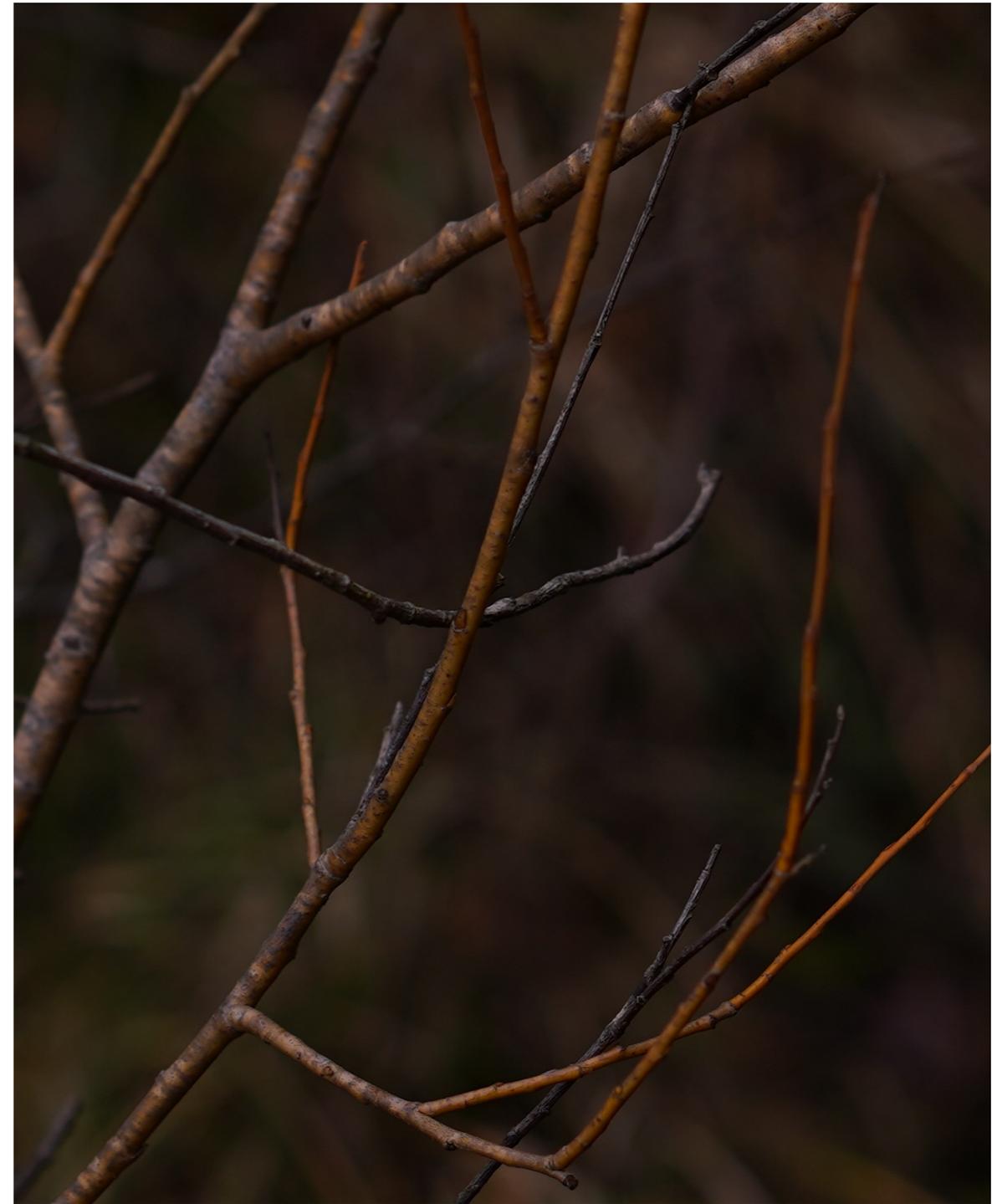


Salicyline



SOMMAIRE

- > La salicyline
- > Quelques exemples de plantes contenant de la salicyline
- > La salicyline, à l'origine de la création de l'ASPIRIN®
- > Propriétés de l'acide salicylique
- > Extraire la salicyline
- > Précautions



La salicyline

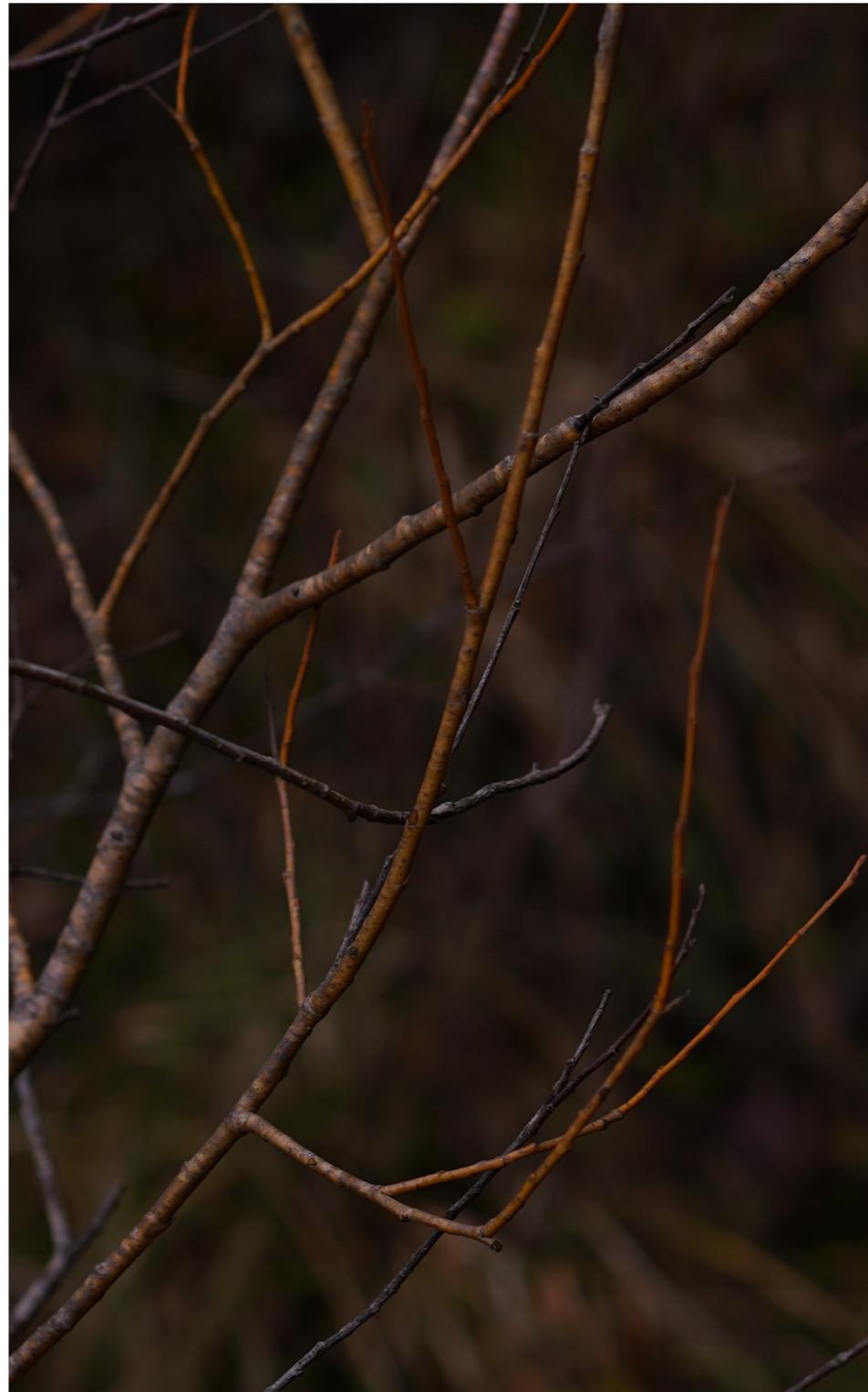


- > La salicyline est un glucoside (un hétéroside dérivé du glucose) qu'on peut déceler dans la saveur des feuilles de Saule qui mêle une sensation de fraîcheur avec une grande amertume.
- > Le nom « salicyline » provient du nom latin des Saules (Salix) qui contiennent de la salicyline dans leurs feuilles mais surtout, de façon plus concentrée, dans leur écorce. Elle servirait, pour l'arbre, de défense contre les parasites.
- > **La salicyline est un précurseur de l'acide salicylique**, c'est-à-dire que, dans l'organisme, la salicyline est transformée en acide salicylique, une substance anti-inflammatoire et antalgique.
- > L'acide salicylique a été isolé chimiquement au début du 19^{ème} siècle et c'est un des principes actifs ancêtres de l'ASPIRIN[®].

Quelques exemples de plantes contenant de la salicyline



Reine des prés, *Filipendula ulmaria*,
Rosaceae
(sommités fleuries)



Saule, *Salix* spp.,
Salicacées
(jeunes rameaux et écorces)



Alchémille, *Alchemilla vulgaris*,
Rosaceae
(jeunes feuilles)

La salicyline, à l'origine de la création de l'ASPIRIN®



> En 1829, un pharmacien français obtient, à partir de la poudre d'écorce de Saule, une substance cristalline, blanche et nacrée, et nomme ces cristaux “salicyline”, en référence au nom latin du Saule (Salix).

> Quelques années plus tard, un chimiste allemand obtient l'**acide salicylique** à partir de la salicyline puis obtient la version synthétique de l'acide salicylique nommé **acide acétylsalicylique pur** que le laboratoire Bayer breveta peu de temps après (en 1899) sous le nom d'ASPIRIN®, ce qui fit la fortune de l'entreprise (près de 40 000 tonnes d'ASPIRIN® serait consommées par an dans le monde !).

> Le nom ASPIRIN® vient de *a-spirée*, *a-* étant un préfixe exprimant l'idée d'absence : ASPIRIN® signifie donc ‘*sans spirée*’, *Spirée** étant l'ancien nom de la Reine-des-prés. L'ASPIRIN® renvoie à la possibilité de ne plus utiliser la Reine-des-prés après avoir isolé chimiquement et synthétisé les dérivés salicylés de la Reine-des-prés.

> Il n'y a donc pas que le Saule qui entre en jeu dans l'invention de l'ASPIRIN®. Il y a aussi les dérivés salicylés de la **Reine-des-prés**. Notez que c'est ses **salicylates de méthyle** (des esters méthyliques de l'acide salicylique) qui donnent le goût d'amande amère de la Reine-des-prés.

* On appelait autrefois la Reine-des-prés *Spirée* du fait de ses fruits en spirale qu'on voit sur la photo.

Propriétés de l'acide salicylique



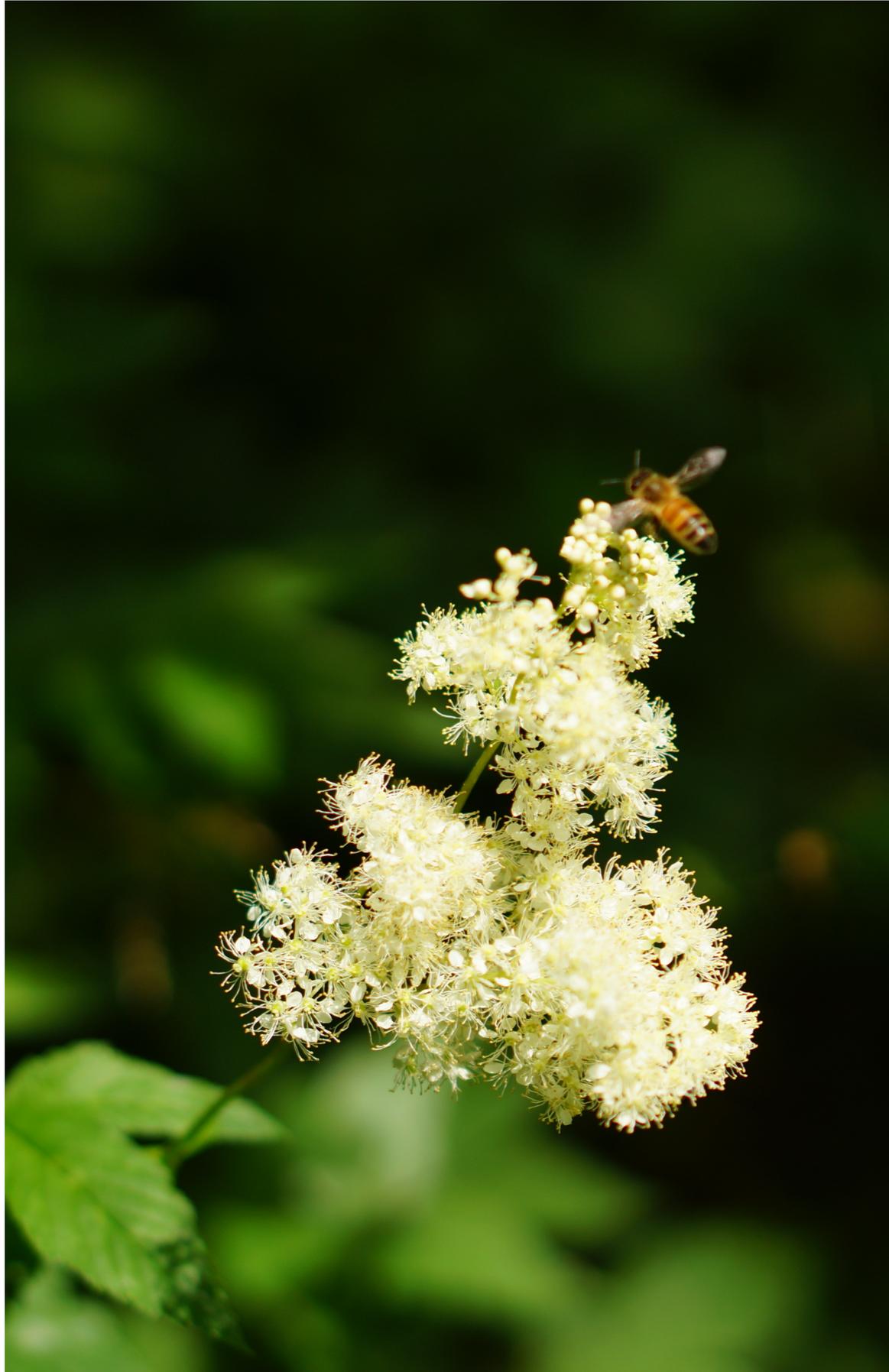
> C'est l'acide salicylique (issu de la transformation de la salicyline dans l'organisme) qui a des propriétés médicinales :

- **antalgiques** (diminuent la douleur),
- **anti-inflammatoires** (diminuent l'inflammation),
- **fébrifuges/antipyrétiques** (chassent la fièvre),
- **Anti-rhumatismales, s**
- **antinévralgiques** (apaisent les douleurs d'origine nerveuses),
- **et sédatives légères** (apaisent légèrement le système nerveux et facilitent l'endormissement).

> Autres usages de l'acide salicylique : l'acide salicylique sert à **brûler les verrues**. Il est aussi parfois utilisé pour le **traitement de l'acné** (pour ses propriétés anti-inflammatoires qui réduisent les rougeurs et les gonflements).

> L'acide salicylique est **hypothermisant** et est préconisé en cas d'hyperhidrose (sudation excessive).

Extraire la salicyline et les dérivés salicylés



> La salicyline est peu soluble dans l'eau froide et extrêmement soluble dans l'eau chaude. On peut donc bénéficier des ses propriétés en faisant des infusions ou des décoctions. Pour les écorces ou jeunes rameaux de Saule on fera une décoction et pour les sommités fleuries de Reine-des-prés on fera une infusion.

> Les dérivés salicylés de la Reine-des-prés sont très volatils. Il faudra penser à bien couvrir votre infusion dès le début.

> Pour conserver les propriétés de l'acide salicylique dans le temps, on peut réaliser une alcoolature (un alcool a un degré alcoolique autour de 40°C suffira car ce qui nous intéresse ici c'est l'extraction par l'eau).

Précautions



> La salicyline et les dérivés salicylés sont déconseillés aux personnes allergiques à l'aspirine et à ses nombreux dérivés.

> Dans de nombreux ouvrages de phytothérapie, les plantes riches en salicyline ont les mêmes contre-indications que l'ASPIRIN® : elles sont à éviter en cas d'opérations, de règles ou pour les personnes hémophiles, à cause de l'aspect anticoagulant (fluidifiant du sang et augmentant les saignements) et irritant des muqueuses digestives.

> Néanmoins, plusieurs études ont montré que le Saule n'augmente pas le flux sanguin et qu'il n'irrite pas l'estomac.

> On notera que, contrairement aux médicaments de synthèse dans lesquels on isole une seule molécule, les propriétés d'une plante ne sont jamais le seul fait d'une molécule (comme la salicyline). Par exemple, le Saule contient aussi, entre autres, d'autres salicylates (des molécules de la même famille que la salicyline), des flavonoïdes qui ont aussi des vertus anti-inflammatoires ou des phénols. C'est la combinaison de ces différentes familles de molécules qui lui confère toutes ses propriétés, sans pour autant engendrer autant d'effets secondaires indésirables que l'ASPIRIN® (allergies, ulcères d'estomac...).

Belles explorations végétales !

